

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Ovins Question écrite n° 59355

Texte de la question

M Claude Birraux attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur l'inquietude des eleveurs ovins hauts-savoyards devant la dramatique baisse des cours. En effet, d'une cotation nationale de 25,35 francs le kilo debut avril, ils sont passes pour la premiere semaine de mai a 22,42 francs le kilo, alors que l'agneau etranger se vendait 20,70 francs a Rungis, ce qui a permis aux grandes surfaces de pratiquer des operations de promotion a des prix defiant toute concurrence, notamment sur les gigots neo-zelandais. Aussi, devant cette situation intolerable pour les eleveurs ovins hauts-savoyards, il lui demande si les grandes surfaces beneficient de derogations pour pratiquer ce type de promotion (notamment sur le congele neo-zelandais) et s'il ne serait pas temps de controler efficacement les importations avant que les eleveurs ne se chargent eux-memes des controles routiers.

Texte de la réponse

Reponse. - La suppression de la clause zone sensible a entraine en 1991 une augmentation tres significative des exportations neo-zelandaises vers la France. C'est pourquoi des l'automne dernier, le Gouvernement a rappele a la Commission ses engagements de surveillance des importations et attire son attention sur les consequences qui pourraient en resulter en terme d'equilibre du marche. Lors du conseil des ministres du 30 juin 1992, le ministre de l'agriculture et de la foret francais a insiste aupres de la Commission sur la necessite de mesures de sauvegarde si la progression des importations neo-zelandaises a bas prix se poursuivait. De plus, des contacts bilateraux ont eu lieu avec les neo-zelandais pour leur faire part de nos imperatifs.

Données clés

Auteur : M. Birraux Claude

Circonscription : - Union du Centre Type de question : Question écrite Numéro de la question : 59355

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture et forêt Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 juin 1992, page 2857